

## Prets immobiliers et tot 0 abus dendetement a plus de 33 %

## Par josecathy, le 17/06/2008 à 19:00

il y a un ans de sa nous avons fait lâchât d'une maison. l'organisme de prêt nous a accorder le dit prêt avec un prêt a tôt 0.a ce moment la il mon demander déclaration de ressource enfin tout les papier pour monter le dossier mais comme on ces marier l'année d'avants je me suie tromper dans mes déclarations d'impôts. et donc on navrais plus droit au prêt a tôt 0 mais il mon fait un r aménagements de prêt a tôt 0. et maintenant au lieux de payer les 625 euros du crédit je v me retrouver a 820 euros et cet a plus de 33 pour cent d'endettement ont ils le droits de nous demander de payer cette somme pendent 8 ans a cause d'un prêt a tôt 0 aider moi sa fait beaucoup et mon marie ne gagne pas 2400 net par mois